

# Agir sur la qualité architecturale et la dimension sociale de l'habitat

## VIEILLIR CHEZ SOI

Selon une récente étude de terrain, 40% des locataires de plus de 55 ans considèrent leur logement comme non adapté pour vieillir à domicile, alors que 83% des seniors le souhaitent. Par ailleurs, les retraités sont non seulement attachés à leur logement mais également à leur quartier, à leur environnement familial.



**40% des locataires  
de plus de 55 ans  
considèrent leur  
logement comme  
NON ADAPTÉ POUR  
VIEILLIR CHEZ SOI**



Afin de répondre au mieux à ce besoin et favoriser la qualité de vie de la population âgée, Pro Senectute Vaud a mis en place une solution innovante face aux enjeux du vieillissement. L'association propose ainsi d'accompagner les propriétaires et locataires vers l'adaptation de logements individuels tout en valorisant l'entraide et le vivre ensemble à l'échelle d'un ensemble d'immeubles.

## La prestation « Vieillir chez soi » est une solution concrète pour :

Proposer des logements attractifs et de qualité répondant aux besoins des seniors, qui représentent un tiers des locataires en Suisse.



Offrir la possibilité de s'impliquer dans la vie de son immeuble pour développer l'entraide et le bon voisinage.

Le projet « Vieillir chez soi » a également été retenu dans le cadre du programme « Projets-modèles pour un développement territorial durable « 2020-2024 », financé par huit offices fédéraux.

## Une méthodologie qui a fait ses preuves

Le processus s'inspire directement de la méthode « Quartiers et Villages Solidaires », dont l'efficacité a été prouvée dans le cadre de près de 35 projets communautaires menés dans tout le canton de Vaud, depuis vingt ans. Il se divise en trois étapes distinctes :



Réaliser un sondage auprès des seniors d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles concernant notamment l'adéquation actuelle et future de leur logement à leurs besoins, leurs aspirations et leurs projets en matière d'habitat.



Constituer des groupes d'habitants pour favoriser une entraide de voisinage et mener à bien des projets collectifs (fête de quartier, entraide pour faire les courses, achats groupés, etc.).



Adapter les logements par des entreprises compétentes lorsque le locataire et le propriétaire se sont mis d'accord sur les travaux à réaliser. Les travaux les plus fréquents sont réalisés dans les salles de bains, avec la pose d'un portillon dans la baignoire ou la création d'une douche. L'accès à l'appartement et à l'immeuble est également pris en compte, avec la pose de mains courantes ou de rampes.

Un encadrement professionnel sur mesure est garanti par nos soins, selon le périmètre du projet. Par ailleurs, un fonds privé peut être sollicité pour le financement partiel ou total des adaptations.

De manière optionnelle, l'intervention d'une référente sociale itinérante peut être sollicitée par les locataires âgés, en particulier ceux rencontrant des difficultés de mobilité, pour des visites régulières et un accompagnement individuel permettant d'entretenir des liens sociaux.



*« Au quotidien, ça change la vie car c'est plus facile de sortir de la baignoire, c'est plus pratique. Alors, ne pas déménager de cet appartement, c'est une chose. Mais il est important pour moi de ne pas déménager pour la bonne raison que je connais très bien le quartier, les emplacements des arrêts de bus et du métro, ainsi que mes voisins. Déménager pour moi signifierait tout recommencer à zéro. »*

Témoignage de Pierre Kehrer, 77 ans, locataire du quartier Sous-Gare ayant bénéficié d'une adaptation de sa salle de bains dans le cadre du projet « Vieillir chez soi ».

### Ils nous font confiance



#### Contact

Marion Zwygart, responsable du programme Habitat et vie de quartier  
076 393 50 64 · marion.zwygart@vd.prosenectute.ch